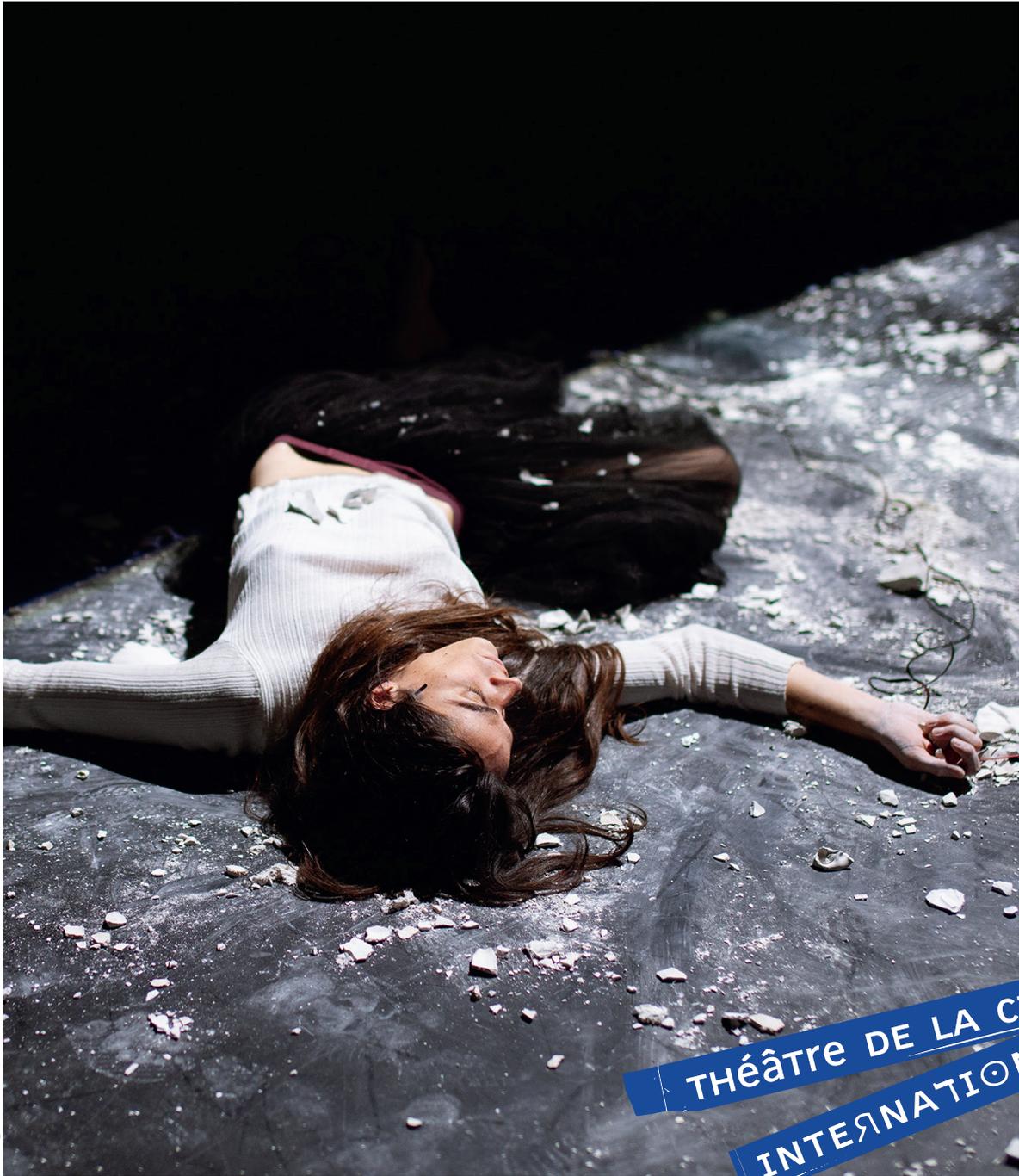


Photographie de répétitions au Théâtre de la Cité internationale © Mathilde Delahaye



[theatredelacite.com](http://theatredelacite.com)

THÉÂTRE DE LA CITÉ  
INTERNATIONALE

CRÉATION

# Contes d'État

THÉÂTRE

Aurelia Ivan

29 FÉVRIER → 23 MARS

SERVICE DE PRESSE  
Théâtre de la Cité internationale  
Philippe Boulet • 06 82 28 00 47  
[philippe.boulet@theatredelacite.com](mailto:philippe.boulet@theatredelacite.com)

## Contes d'État, tournée 2023-24

4 → 9 novembre 2024 Théâtre de l'Échangeur (Bagnolet)

### Les à côtés

• **Mercredi 14 février** à 18h30

rencontre avec Aurelia Ivan et l'avocat pénaliste Raphaël Kempf autour du spectacle *Contes d'État*.

• **Samedi 2, samedi 9 et samedi 16 mars** de 15h à 16h,

visite de la scénographie du spectacle en présence de l'équipe artistique de *Contes d'État*.

• **Jeudi 7, jeudi 14 et jeudi 21 mars,**

rencontre avec l'équipe artistique à l'issue du spectacle.

• **Samedi 16 mars** à 16h, rencontre-débat : « Les forces et les mots de l'ordre », avec le sociologue Benjamin Lemoine, auteur de *La Démocratie disciplinée par la dette* (La Découverte, 2022) et *L'Ordre de la dette – Enquête sur les infortunes de l'État et la prospérité du marché* (La Découverte, 2016).

En partenariat avec Les Amis du Monde diplomatique.

---

#### Théâtre de la Cité internationale

17, bd Jourdan 75014 Paris / administration • 01 43 13 50 60

#### Billetterie

Pour réserver vos places, rendez-vous à la billetterie du théâtre, par téléphone au 01 85 53 53 85 ou sur [theatredelacite.com](http://theatredelacite.com)

#### Partenaires médias

un événement  
**Télérama**

**POLUIS**

[sceneweb.fr](http://sceneweb.fr)

#### Rejoignez-nous !



#### Écoutez-nous !

 /theatredelaciteinter

CRÉATION

# Contes d'État

**Aurelia Ivan**

THÉÂTRE

**29 FÉVRIER**  
→ **23 MARS**

jeudi – **19h**  
vendredi – **20h**  
samedi – **18h**  
relâche lundi, mardi,  
mercredi et dimanche

TARIF | **de 7 à 24€**  
SALLE | **Galerie**  
DURÉE | **1h40**

**À partir de 14 ans**

CONCEPTION **Aurelia Ivan**

Avec des extraits du *Ministère des contes publics* de **Sandra Lucbert** (Verdier, 2021)  
et de *Cinq mains coupées* de **Sophie Divry** (Le Seuil, 2020)

EN COMPLICITÉ AVEC **Raphaël Kempf**

CONCEPTION ESPACE, LUMIÈRE, ET COSTUMES **Sallahdyn Khatir**

CONCEPTION SONORE **Nicolas Barillot, Gregory Joubert** et **Flor Paichard**

RÉGIE GÉNÉRALE **Raphaël de Rosa**

STAGIAIRE SCÉNOGRAPHIE **Rose Bouraly** et **Clémence Malinsky**

REGARD EXTÉRIEUR **Bastien Dausse** et **Dalila Khatir**

REMERCIEMENTS **Carole Allemand, l'Atelier Lorenzi, Ion Ivan,**  
**Les Chiens de Navarre** et **La Compagnie Retouramont**

AVEC **Léonie Chouteau, Raphaël Kempf, Flor Paichard**  
et **Volodia Piotrovitch d'Orlik**

*direction de production* Antoine Blesson • *administration de production* Jason Abajo • *chargée de production* Flora Courouge  
*production* Tsara • *coproduction* le Théâtre de la Cité internationale, La Muse en Circuit - Centre National de Création  
Musicale d'Alfortville • *avec l'aide de* la Ville de Paris, de l'ADAMI, de la SPEDIDAM, du Fonds d'Insertion pour Jeunes Comédiens  
de l'ESAD-PSPBB et des Tréteaux de France – CDN • Tsara est conventionnée par la DRAC Île-de-France – ministère de la  
Culture et par la Région Île-de-France au titre de la Permanence Artistique et Culturelle.

La compagnie Tsara est en Résidence de création et d'action artistique de 2022 à 2024 au Théâtre de la Cité internationale,  
avec le soutien de la Région Île-de-France.

# Contes d'État

\* **Que faut-il pour que l'Ordre tienne et se perpétue? La force. La loi. Et les mots.** L'un étayant, cimentant, masquant l'autre. Vieille machinerie toujours renouvelée: d'un côté, les gardes; de l'autre, les mots pipés, les contes à dormir debout. Prendre le pas des raisonnements rythmés de l'avocat Raphaël Kempf et de l'écrivaine Sandra Lucbert offre de nouvelles voies à la magie théâtrale, toujours propre à révéler par le biais du sensible ce qui est masqué. La place des corps dans un espace donné, celle des voix, la précision qui sied pour dévoiler ces personnages réels qui rabâchent les codes et les contes qui nous verrouillent. Une forme en contre-contre pour mieux révéler la domination dans ses œuvres et dans ses mythes. Exposer cette violence que l'on dit légitime en prenant appui sur la sobriété sidérante de *Cinq mains coupées* de Sophie Divry, et la disséquer. Et détricoter, avec une belle énergie, les mailles du filet qui nous enserre.

Photographie de répétitions au Théâtre de la Cité internationale © Mathilde Delahaye



# ★ NOTE D'INTENTION

## D'AURELIA IVAN

### GENÈSE

Dans la continuité de mes projets précédents, en particulier du spectacle *Aujourd'hui* créé en janvier 2018, je désire continuer avec cette nouvelle création, *Contes d'État*, mes recherches sur un théâtre qui partirait d'événements et de personnages réels, sans pour autant intégrer la catégorie du théâtre dit du réel, documentaire ou politique. C'est à l'occasion de la création d'*Aujourd'hui* qu'a eu lieu ma rencontre avec l'avocat Raphaël Kempf, qui intervenait sur scène dans le spectacle. Je souhaite à présent, avec lui, continuer à interroger le théâtre depuis sa condition d'agora et avec la participation sur scène d'une personne choisie en raison de son métier, qui n'est pas celui des comédiens présents à ses côtés.

Pour *Contes d'État*, je me suis ainsi intéressée à l'ouvrage de l'écrivaine Sandra Lucbert (*Le ministère des contes publics*, Éditions Verdier, 2021) et au récit de Sophie Divry (*Cinq mains coupées*, Éditions Seuil, 2020) – à leur surprenante clairvoyance, à leur élan solide, à leur écriture aiguë aux titres évocateurs. Et un théâtre qui porterait ces voix – leurs voix – est à mon sens, outre une façon de prolonger leur geste, une véritable occasion de ressourcer un processus de création artistique.

La pièce propose d'abord de se glisser dans l'énergie de leur écriture, de se laisser porter par leurs raisonnements et de laisser ainsi place à de nouvelles façons de travailler le théâtre, nouvelles puisque les deux ouvrages cités, comme tous ceux qui ne sont nullement destinés à la scène, condamnent à inventer de nouvelles dramaturgies pour des entreprises théâtrales inédites.

S'il y a un domaine littéraire qui nous intéresse particulièrement pour cette création, c'est le conte, comme le titre l'indique. Le conte se situe là où la violence est affaire courante, là où le réalisme et l'imaginaire se mélangent, là où l'ordinaire et l'épique, le visible et l'invisible se tissent. Là où les mots ont une grande dextérité, où le langage se dégorde, là où les monstres changent d'apparence et de voix.

Ainsi dans nos *Contes d'État*, l'ensemble des personnages identifiés et cités seront réels, ils seront les acteurs de nos contes quotidiens, de ces histoires à dormir debout où tout est affaire de codification et de verrouillage langagier et dont il revient à chacun de trouver la clé de l'éveil, comme *Alice aux pays des merveilles*.

### ARGUMENT

*Le ministère des contes publics* est un court essai de l'autrice Sandra Lucbert dans lequel elle déconstruit le discours politique automatique sur la dette publique en partant d'une émission de télévision, un numéro spécial de «C dans l'air» (France 5) intitulé *Dans le piège de la dette*. C'est à partir de cet objet médiatique que l'autrice réalise ce livre en prenant appui sur des textes littéraires comme *Alice au pays des merveilles* et *De l'autre côté du miroir* de Lewis Carroll, *Madame Bovary* de Flaubert et *Des cannibales* de Montaigne, autant d'ouvrages qui rendent sensibles et lisibles les rapports de domination et de démolition qui sont à l'œuvre dans notre société.

*Cinq mains coupées* est un récit de Sophie Divry, une approche singulière où les témoignages individuels de cinq manifestants deviennent un chœur, comme une condition de parole. Ce récit collectif a quelque chose de sidérant par ce qu'il raconte, sa sobriété et la fidélité de la description des événements et de la charge émotionnelle des cinq mutilés.

Ces deux ouvrages n'ont rien en commun, ni le sujet, ni le style littéraire. Mais c'est leur association qui est évidente ici car l'un s'inscrit dans la continuité de l'autre : c'est-à-dire que le verrouillage langagier n'est plus suffisant – comme l'indique Sandra Lucbert : apparaît la contrainte sur les corps par les services de l'ordre – comme le révèle Sophie Divry. Et c'est ainsi qu'apparaissent les contours de notre création pour laquelle j'ai ressenti la nécessité d'un retour à la structure du théâtre antique grec, à laquelle j'emprunte la forme contée, alternée avec le chant lyrique, de même que la présence de figures faites avec du plâtre, tout comme j'emprunte également à Sophocle les trois protagonistes-acteurs qui jouent tous les rôles dans une forme de théâtre qui ne cloisonne pas les genres.



## UN THÉÂTRE SANS CLOISONNEMENT

Le spectacle *Contes d'État* se construit par l'hybridation de pratiques scéniques multiples et indissociables : l'écriture textuelle, les figures en plâtre, l'interprétation performative de la chanteuse lyrique et la conception scénographique et lumineuse des espaces. L'hypothèse dramaturgique est simple, à savoir l'alliance entre les trois protagonistes-acteurs (comédien, contre-ténor, marionnettiste) et la galerie des figures de plâtre en un geste opératique pour faire apparaître le théâtre à partir d'une expérience intellectuelle et émotionnelle mettant en son cœur notre état de société.

# ★ ENTRETIEN AVEC AURELIA IVAN ET RAPHAËL KEMPF

## ● **Pouvez-vous nous parler de votre rencontre et de votre collaboration autour de *Contes d'État*?**

AURELIA IVAN – Avec Raphaël, nous nous sommes rencontrés en janvier 2018, lors d'une précédente création : *Aujourd'hui*. Il s'agissait d'un spectacle écrit comme une partition, une composition osée qui avait comme point de départ le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy et auquel répondaient au « présent de la scène » et en dialogue des invités d'horizons divers : maires, préfets, juristes, avocats et militants associatifs. J'ai ainsi souhaité quitter le chemin habituel de la création et proposer au théâtre de nouvelles formes et de nouvelles structures d'écriture qui échapperaient à toute catégorisation, du type « théâtre documentaire » ou « théâtre politique ». À cette occasion, j'ai trouvé en Raphaël une complicité et un appui qui ont par la suite nourri tout mon travail sur ce que le théâtre peut et doit façonner.

## ● **Raphaël, de quelle façon êtes-vous intervenu dans la création du spectacle ? Et quelle place y occupez-vous aujourd'hui ?**

RAPHAËL KEMPF – Je suis intervenu à l'invitation d'Aurelia. Et cela était un peu surprenant, parce que l'on pourrait se dire que je n'ai rien à faire au théâtre. Mais il y avait un dispositif : d'autres personnes étaient invitées chaque soir, qui n'étaient pas des « professionnels du théâtre ». C'était un peu rassurant. Il y avait une volonté – pour parler comme un avocat – de « contradictoire », parce que l'administration, la préfecture était représentée. Je suis intervenu, par exemple, avec un préfet qui s'appelle Didier Leschi et qui occupe aujourd'hui un poste très important dans la gestion de l'immigration en France.

Finalement, ce jeu de la contradiction est un exercice auquel je suis plutôt habitué en

tant qu'avocat. Parce qu'un avocat ne peut parler que sur la base d'un dossier et d'événements qui concernent des personnes, en fonction d'un autre discours qui est produit par d'autres acteurs, que ce soit la préfecture, l'État, le procureur, les juges, etc. Les ingrédients de ce débat étaient réunis parce qu'on avait un objet à partir duquel parler : ce n'était pas une parole désincarnée.

Mon expérience au théâtre, que ce soit dans *Aujourd'hui* ou dans *Contes d'État*, me permet d'enquêter, de travailler et de réfléchir à la question du statut de la parole. Cela est capital car, dans le métier d'avocat, la parole se situe dans un espace particulier, avec un but précis : les mots prononcés par l'avocat dans une instance judiciaire ont pour but d'agir sur le réel de façon immédiate. Ma relation avec le théâtre réside dans le fait de réfléchir et de pratiquer la parole dans un contexte autre et de voir en quoi une parole en dehors d'une salle d'audience, sur une scène de théâtre, peut aussi avoir des effets sur le réel.

## ● **Peut-on dire qu'il existe des similitudes entre ce qu'il se passe dans une salle d'audience et dans une salle de théâtre ? L'avocat que vous êtes n'est-il pas dans une forme de représentation ?**

RAPHAËL – Spontanément, pour moi, la réponse est non : il n'y a pas de similitude. Et je veux insister là-dessus. Le seul point commun qu'on pourrait trouver, c'est le seul fait qu'il existe un espace d'organisation de la parole. Mais ce genre d'espaces, on en trouve partout aujourd'hui : une salle de classe, une conférence de presse du chef de l'État... Quand je travaille ou quand je plaide au tribunal, je ne suis pas « en représentation », même si ce terme est à double tranchant, parce que je ne suis pas « en représentation » au sens du théâtre, mais je



peux être «en représentation» dans le sens où il s'agit aussi d'un terme juridique qui permet de parler au nom de quelqu'un en son absence. Si on prend le terme au sens du théâtre au tribunal, je ne me considère pas «en représentation»: je suis là uniquement pour défendre quelqu'un avec le seul et unique but de faire en sorte qu'il se trouve dans une situation meilleure que celle dans laquelle il se trouvait auparavant.

● **Dans *Contes d'État*, la parole est prise en charge par des comédiens et une chanteuse. Comment ce travail sur la parole dont vous parlez s'est-il confronté aux enjeux de mise en scène ?**

AURELIA – C'est important que l'on poursuive sur la parole, sur la question de la langue, sur ce que l'on nous dit et comment; sur les violences langagières et leurs répercussions sur le corps «social». C'est le cœur de notre travail dans *Contes d'État*, où les textes de Sandra Lucbert (extraits du *Ministère des contes publics*\*), agissent contre l'inertie de la langue et des images communes, et où le récit à vif de Sophie Divry (*Cinq mains coupées*\*) donne une place nécessaire à l'individualité et à la charge émotionnelle.

\*Sandra Lucbert, *Le ministère des contes publics*, Éditions Verdier, sept. 2021

\*Sophie Divry, *Cinq mains coupées*, Éditions Seuil, oct. 2020

Sur le plan de la dramaturgie, *Contes d'État* est un «assemblage» pour ouvrir des possibles autant formels qu'analytiques, et dont le récit global est pris en charge par des acteurs: Léonie Chouteau et Volodia Piotrovitch d'Orlik, et une chanteuse/performeuse: Flor Paichard, que je nommerais ici comme étant des «figures agissantes».

● **À la différence du spectacle *Aujourd'hui*, pour quelles raisons avez-vous choisi de travailler avec des comédiens, dans *Contes d'État* ?**

AURELIA – Les deux spectacles ne fonctionnent pas de la même façon. La constitution d'une équipe suit, outre les nécessités propres à la dramaturgie, une intuition et un désir qui viennent également de la rencontre entre les différents membres: de leur «personnalité artistique» respective. Aussi, pour *Contes d'État*, j'ai souhaité revenir à la naissance du théâtre (ou théâtre grec) où, dans l'histoire de la tragédie, les acteurs n'étaient jamais plus de trois. J'ai ressenti cette nécessité de retour aux origines du théâtre et de la démocratie.

● **Ces «contes d'État» ont-ils une morale? Et si oui, de quelle façon cherchent-ils à interpeller le public sur les sujets dont vous parlez?**

AURELIA – Ce que j'essaie de faire, c'est de déstabiliser de la façon la plus radicale possible mon outil de travail, la structure dramatique, en me laissant traverser par la puissance des auteurs cités dans le spectacle: être à la hauteur de leur geste d'écriture. On doit prendre le théâtre au sérieux pour que le public le prenne à son tour au sérieux. Il faut créer de nouveaux espaces d'écoute avec une double exigence, analytique et formelle, qui va contre l'idée d'un art qui ne réfléchit pas. C'est notre proposition commune pour le public. Car l'espace médiatique ambiant, omniprésent, est devenu paralysant.

RAPHAËL – Je ne vois pas, dans ce que propose Aurelia, une concurrence avec d'autres modalités d'émergence de la parole, que ce soit les médias ou l'activité politique. Parce que l'on peut se dire que l'écriture des articles, des tribunes, des conférences, des meetings... sont autant d'espaces dans lesquels se développe une parole qui a pour but

de convaincre les gens de quelque chose. Je ne vois pas du tout ce spectacle comme étant en concurrence avec ces modèles-là. Je le vois plutôt comme un endroit totalement autonome et spécifique.

D'une certaine manière, c'est la justice qui parle tout en étant au théâtre, ou c'est l'État qui parle en étant au théâtre. Et je pense qu'Aurelia propose une manière de faire parler ces puissances-là, ces institutions-là, d'une manière différente de celle que l'on pourrait entendre ailleurs. Je me retrouve pleinement dans ce travail-là et j'en suis très heureux. Quand on fait une conférence sur un livre, on a envie que les gens le lisent et qu'ils soient d'accord avec ce qui y est exposé. Alors qu'au théâtre, on ne va pas demander à la fin au public qu'il lise les livres de Sandra Lucbert ou les miens. On ne veut pas qu'il soit convaincu par ce que l'on dit, mais plutôt peut-être qu'il ait été déplacé et qu'il ait été travaillé par ce qui a pu être dit et la manière dont cela a été dit. ♦

**Propos recueillis  
par Aurélien Péroumal,  
février 2024**



Photographie de répétitions au Théâtre de la Cité internationale © Mathilde Delahaye

## ★ EXTRAITS DE TEXTES

*Le ministère des contes publics, Sandra Lucbert, Éditions Verdier, 2021*  
*Chapitre III, Ce qui pousse et par où – Des cannibales en vérité – 4, Page 81 à 84*

Parole d'inconscient :

Au commencement, il y a l'État à dépouiller.

Notre plus grand désir: l'évider, le remplacer autant qu'on peut par le marché.

L'État est incapable. Tout ce que fait l'État, il le fait mal, c'est sa nature d'État.

L'URSS nous l'a assez montré. On n'a jamais fait mieux que l'entreprise privée.

Que l'État cesse de vouloir faire ce qu'il ne sait pas faire, qu'on laisse l'entreprise faire à sa place puisqu'elle sait tout faire. C'est une question de bien public.

Le bien public est une bonne affaire pour le privé. Extension du territoire de la marchandisation. Avec l'école, les hôpitaux, les prisons, les transports, l'électricité; avec le chômage, les retraites, la Sécu: qu'on nous laisse faire, on fera de l'argent.

Un dépouillement, ça s'organise.

Comment transforme-t-on la dépense publique en chiffre d'affaires privé?

C'est tout simple: on dit qu'il faut la réduire, et de la place est faite pour le marché.

Comment justifier qu'il faille la réduire? C'est tout simple: on fait du déficit.

Comment faire du déficit? C'est tout simple: on dit «Les Français ont un sujet avec l'impôt». Et l'on baisse les impôts des riches.

Le déficit se creuse, c'est mécanique, c'est terrible, c'est merveilleux. À force de déficits, la dette augmente: C'est TrèsMal; c'est tout à fait ce dont nous avons besoin.

Désormais c'est ainsi, nous n'avons plus le choix: pour réduire la dette,

il faudra réduire la dépense. C'est comme ça: il n'y a plus de recettes.

De toute façon, les marchés financiers nous y obligent. C'est justement pour ça que nous les avons installés: pour ne plus avoir le choix – du tout.

C'est la «démocratie» qui entretient l'idée stupide qu'on pourrait avoir le choix.

Instituez les «marchés», la discussion est close.

Après on peut dire: LesMarchés. LesMarchés demandent, LesMarchés exigent, LesMarchés s'inquiètent – LesMarchés commandent.

Fin de la palabre.

Que veulent LesMarchés? C'est tout simple: ils veulent la félicité des patrimoines.

Un patrimoine heureux ne peut pas diminuer. Un patrimoine est heureux s'il augmente.

Dans un patrimoine heureux, il y a des titres de la dette publique. Pour que ce patrimoine heureux puisse le rester, il faut qu'ils soient remboursés – avec intérêts.

On ne laissera pas l'État faire défaut.

On ne laissera pas l'État s'approcher des points où il pourrait faire défaut.

Et risquer de ne plus payer sa dette.

L'État doit être fiable – pour ce qui touche à nos profits.

Alors les marchés surveillent les États, leur font répéter LaDettePubliqueC'estMal, et CessonsD'ArroserLeSable.

Le défaut s'éloigne, LesMarchés approuvent, les titres de la dette publique s'apprécient. Les patrimoines se félicitent.

Ivresse.

L'État diminue, les profits augmentent – les patrimoines aussi.

Et les riches sont deux fois plus riches.

C'est mécanique. Il suffisait d'imposer les marchés financiers.

On peut tout avoir: il suffit de tout prendre.

*Cinq mains coupées, Sophie Divry,*  
Éditions Seuil, 2020

J'entends un truc qui tombe à côté de moi. Un engin qui m'effleure la jambe et qui s'arrête près des rails du tram. Je vois juste une forme. C'est à ce moment-là que la grenade m'a atterri dessus. Au moment de me relever, je vois un gros cylindre rouler à côté de moi, une sorte de grosse canette assez longue qui fumait. Ça tournait comme une toupie. Il y avait une fumée incroyable qui sortait de cet engin-là. Je me suis dit : « Celui-là, il va nous faire mal ». C'était juste un objet par terre que je voulais écarter. Je ne savais pas ce que c'était. Je ne l'ai pas vu arriver. J'ai cru que des galets lacrymogènes allaient s'éjecter. La seule envie que j'avais, c'était de l'éloigner. Je n'ai pas réfléchi, j'ai voulu la prendre dans ma main pour l'éloigner. C'était un réflexe, c'est animal... Danger : j'éloigne. Là mon collègue m'a crié : « Touche pas ! », mais je n'ai pas entendu. Je me suis approché. Forcément je l'ai ramassée de la main droite parce que je suis droitier. J'ai ramassé la grenade et c'est là que ça a explosé. Elle a explosé sur moi. J'ai juste fait un pas. Je ne pense même pas l'avoir touchée. Je tends le bras et ça explose.

Ça fait comme dans les films de guerre, quand il y a du blanc et un sifflement aigu dans les oreilles. Il y a eu un « boum ! ». Non, en fait, je ne me rappelle même pas avoir entendu de « boum ». Je ne me souviens pas. Je n'entends rien. Je sens un énorme choc. Par réflexe, je tourne la tête et je ferme les yeux. Quand je reprends mes esprits, je sens quelque chose de bizarre sur moi. Je me dis bien que quelque chose a été éjecté de la grenade, mais à cet instant précis je ne sens rien. Je ne perds pas connaissance. Ma première réaction, c'est de partir en courant en tenant mon bras, pour me mettre à l'abri. Je cours vers les Gilets jaunes. Je me rappelle sentir alors comme des fourmis dans les mains. C'est la réaction des autres qui m'a alerté, on le voit sur la vidéo qui a circulé sur Internet après : autour de moi les gens s'écartent avec des yeux écarquillés d'horreur.

J'ai posé les yeux sur ma main et il n'y avait plus rien. Je me suis dit d'abord : « Je n'ai plus de gant ». J'ai fait une fixation sur le gant, il se passe quelques secondes avant que je me dise qu'en fait non, ce n'est pas le gant, c'est la main qui a disparu. Pulvérisée. Plus de main. À la place, il y a une espèce d'amas de chair dégoulinant de sang. Je voyais l'os au milieu, et des lambeaux de chair de chaque côté, comme une banane.

## ★ BIOGRAPHIES



©Marianne Mouzet

▪ Après être passée par le Conservatoire National d'Art de Bucarest, **AURELIA IVAN** poursuit sa formation à l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette de Charleville-Mézières. Elle présente au Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes une adaptation de *La Chair de l'homme* de Novarina. Suit *L'Androïde [HU#1]*, une performance-installation d'après Nietzsche, et *Cap au Pire* de Beckett, son premier spectacle de théâtre. En 2016 elle aborde, à travers une théâtralité renouvelée, des questionnements situés au cœur des préoccupations de notre société, en se tournant vers la mise en scène de pièces-compositions minimales qui interrogent les mouvements et les forces à l'œuvre. En 2018 elle crée *Aujourd'hui*, qui interroge la situation faite aux populations roms, présenté

au Théâtre de l'Échangeur à Bagnolet. Elle donne depuis 2018 des ateliers de pratique théâtrale approfondie sur la marionnette contemporaine à l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle. En 2020, elle crée un festival dédié à la marionnette contemporaine en Vallée de la Seine (78), intitulé Biennale internationale *Mars à l'Ouest*, qu'elle dirige depuis. En 2021, elle est lauréate de *Mondes Nouveaux*, programme novateur de soutien à la création artistique, mis en place par le Ministère de la Culture. En décembre 2022, au TCI (où Aurelia Ivan est en Résidence jusqu'en 2024) elle crée *Si la voiture est fétiche, l'accident ne l'est pas*.

**La compagnie Tsara est en résidence au TCI de 2022 à 2024.**



©Marianne Mouzet

▪ **RAPHAËL KEMPF, avocat**

auteur de *Violences judiciaires*, Éditions La Découverte, 2022

Raphaël Kempf est avocat au barreau de Paris depuis 2013. Il défend depuis plusieurs années des manifestants et activistes victimes de la répression d'État, notamment des représentants du mouvement social des «gilets jaunes». Au-delà du combat quotidien dans les tribunaux, les commissariats et les prisons, il a publié *Ennemis d'État* (La Fabrique, 2019) et de nombreux articles sur la justice ou les révolutions arabes dans «Le Monde diplomatique», «Jef Klak» ou encore la «Revue Délibérée».



©Francesca Mantovani

▪ **SANDRA LUCBERT, écrivaine**

auteure de *Le ministère des contes publics*, Éditions Verdier, 2021

Sandra Lucbert est normalienne, agrégée de lettres modernes. Ses deux derniers livres portent sur l'appareil d'enrôlement discursif, normatif et pulsionnel du capitalisme financiarisé. *Personne ne sort les Fusils* et *Le ministère des contes publics* relèvent d'une littérature d'intervention: le premier à partir du procès France Télécom, le second prenant appui sur un objet médiatique, un spécial «C dans l'air» consacré à la dette publique. Chacune à leur manière, ces formes hybrides se proposent de démonter les mécaniques de ratification langagière par lesquelles les structures de la finance déréglementée démolissent tout un ordre social.



©Jérôme Panconi

▪ **SOPHIE DIVRY, écrivaine**

auteure de *Cinq mains coupées*, éditions du Seuil, 2020

Sophie Divry est une écrivaine française. Elle est diplômée de l'École supérieure de journalisme de Lille et de l'IEP-Lyon. Elle a publié six ouvrages, des fictions et des essais, dont *La Condition pavillonnaire* en 2014 (mention spéciale du prix Wepler-Fondation La Poste) et *Trois fois la fin du monde* en 2018 (prix de la Page 111). Dans *Cinq Mains Coupées* paru en 2020, elle donne la parole à cinq manifestants mutilés de la main lors du mouvement des Gilets jaunes. Telle une sociologue, elle dissèque le monde dans lequel nous vivons, ses dynamiques sociales, économiques et psychologiques. Elle revendique une littérature qui tente de dire notre époque à travers des histoires inventées.